

Les Échos de Bramefarine

n° 88 – septembre 2020

Le mot du maire



Olivier Roziau

Comme chaque mois de septembre, c'est le moment de reprendre le chemin de l'école, et à l'occasion de cette rentrée 2020 notre commune n'accueillera pas moins de 89 enfants.

Notre équipe municipale entend souhaiter la bienvenue à Nicolas Le Gac qui succède en qualité de directeur à Jean-Pierre Gauthier, admis en cette fin d'année scolaire

à une retraite bien méritée : nous le saluons une fois encore pour son dévouement, son sens de l'organisation et ses qualités humaines.

Merci Jean-Pierre !

Le 16 mars 2020, la mauvaise situation sanitaire du pays, créée par la pandémie dite Covid-19, a nécessité la fermeture des écoles.

À compter du 22 juin 2020 un moindre niveau de circulation du virus a permis l'assouplissement du protocole sanitaire et nous avons pu organiser l'accueil progressif de tous les élèves de notre commune durant les deux dernières semaines d'école.

À ce jour, un nouveau protocole sanitaire accompagné d'un nouveau planning pour les agents du service Périscolaire a été mis en œuvre, dont vous trouverez l'essentiel dans les pages intérieures de ce bulletin.

Nous le savons tous, le virus est toujours présent et actif.

Notre commune n'est pas à l'abri des effets d'un rebond épidémique que connaissent déjà plusieurs villes ou régions.

Nous avons donc tous le devoir citoyen d'agir et de nous comporter, individuellement et collectivement, de façon responsable.

Cet été, comme les précédents, la sécheresse n'a pas épargné notre région. De nombreuses communes du département ont été placées en alerte sécheresse par le préfet de l'Isère. Les ressources en eau de notre village doivent impérativement être économisées pour éviter les désagréments subis il y a deux ans : ici encore, il appartient à chacun de doser sa consommation afin de préserver le bien commun.

Voici en dernier lieu, pour les utilisateurs d'Internet, quelques précisions sur le projet d'installation de la fibre optique pour le très haut débit (THD), initialement traité dans le bulletin d'informations d'octobre 2018 : ce projet a pris beaucoup de retard et les travaux précédemment effectués ne permettent qu'à très peu d'habitants de la commune d'y être éligibles.

La société prestataire en charge du réseau de desserte jusqu'à l'abonné évalue approximativement à un mois la durée de la reprise technique du câblage.

Chaque hameau sera ensuite informé par courrier de l'ouverture progressive de la commercialisation de la fibre.

Et pour conclure de façon plus plaisante et légère, n'oublions pas notre traditionnel challenge municipal de pétanque du 12 septembre !

Je vous souhaite à tous une très bonne reprise d'activité, optimiste et responsable. ■

Ouverture de la mairie au public

L'accueil du public se fait uniquement sur rendez-vous au 04 76 97 60 19 ou à mairie@stmaximin38.fr. Respect des gestes barrières et port du masque sont obligatoires. ■

Sommaire :

Scolaire O. Chabert, A. Foudon
Travaux, Aménagements & Voirie ... R. Nunez, X. Juste
Patrimoine L. Etienne, H. Louis
Agriculture X. Juste

Vie sociale S. Malard, M.-C. Rivaux
Jeunesse & Sport A. Foudon, J. Bernou
Animation S. Benoist-Zacharie
Vie associative, Culture ... V. Juste-Lapied, P. Ceria ■

Bulletin d'informations de la commune de Saint-Maximin – Directeur de publication : Olivier Roziau – Dépôt légal en cours
Directrice de rédaction : Dominique Barthe-Bougenaux – Comité de rédaction : O. Roziau, V. Juste-Lapied, D. Barthe-Bougenaux
Réalisation & impression : commune de Saint-Maximin (04 76 97 60 19, mairie@stmaximin38.fr) – www.stmaximin38.fr.



Odile Chabert



Alexandra Foudon

Rentrée scolaire

Les directeurs se relaient, l'école continue...

Dernier conseil d'école le 23 juin dernier pour Jean-

Pierre Gauthier, depuis trente ans sur notre commune. Les élus en charge du groupe de travail Scolaire ainsi que l'ensemble des élus tiennent à lui rendre hommage avec ces quelques mots :

« Ce conseil d'école est le dernier de votre carrière d'enseignant et qui plus est, de directeur.

Nous tenions à vous remercier très sincèrement pour votre investissement tout au long de ces années.

Vous aurez vécu une dernière année épique !

Malgré tout, toujours disponible, à l'écoute et prêt à vous adapter. Même si cette année, on a dépassé toutes les limites de l'adaptation.

Nous accueillerons comme il se doit votre successeur.

Néanmoins, votre empreinte restera à jamais dans l'histoire de cette école.

“l'école de Jean-Pierre”

Encore un grand merci Jean-Pierre et surtout profitez bien de cette deuxième vie qui s'offre à vous à partir de cet été. »

Nicolas Le Gac, notre tout nouveau directeur prend la parole pour présenter son parcours



« C'est avec beaucoup de plaisir que je rejoins cette année l'école primaire de Saint-Maximin. J'en prends la direction, rejoignant ainsi une équipe d'enseignantes dynamiques, engagées et expérimentées.

Je tiens à saluer Jean-Pierre Gauthier, qui a œuvré à cette place pendant longtemps et qui m'a accueilli avec une grande bienveillance. Je suis persuadé que de nombreuses générations d'élèves garderont un merveilleux souvenir de cet enseignant et directeur charismatique.

J'ai commencé à enseigner en banlieue parisienne, dans le Val d'Oise, avant de rejoindre l'Isère. Avec ma femme, enseignante elle aussi, nous avons immédiatement jeté notre dévolu sur la belle vallée du Grésivaudan pour nous y installer : à Le Touvet d'abord puis à La Flachère depuis onze ans maintenant.

J'ai d'abord exercé dans le quartier du Village 2 à Échirolles. Puis j'ai rejoint la petite école rurale de La Chapelle-du-Bard dont j'ai été directeur ces sept dernières années.

J'ai été amené, depuis le début de ma carrière, à enseigner dans tous les niveaux de l'école primaire, maternelle et élémentaire. C'est avec beaucoup de plaisir que je prendrai en charge la classe de CM1-CM2 à Saint-Maximin.

J'exerce en outre depuis trois ans la fonction de professeur des écoles maître formateur (PEMF). À ce titre, je suis amené à former les nouveaux enseignants, sur leur terrain de stage ou à l'Institut national supérieur de professorat et de l'éducation, et à accompagner des équipes expérimentées en formation continue. Je serai déchargé de classe une journée par semaine pour exercer cette mission.

J'ai hâte de faire la connaissance des élèves de l'école et de l'ensemble de la communauté éducative de Saint-Maximin, persuadé que tous ensemble, nous réussirons à mener des projets éducatifs et pédagogiques originaux et ambitieux. »

Et tout ce que vous voulez savoir sur la rentrée scolaire

Cette année, 89 élèves ont été accueillis à l'école le mardi 1^{er} septembre (pour 93 en 2019), soit un effectif relativement stable malgré le départ de 19 élèves de CM2 pour le collège.

Chacune des quatre classes comptera entre 21 et 24 élèves.

Cette rentrée scolaire n'est pas une rentrée scolaire habituelle. En effet le coronavirus, plus précisément dénommé Covid-19, est toujours actif dans notre pays et sur l'ensemble de la planète. Nous avons donc œuvré pour que cette rentrée se déroule dans les meilleures conditions possibles pour les enfants, les parents, les enseignants et les agents.

Les élèves sont accueillis dans chacune de leurs classes dans le respect du protocole sanitaire** en vigueur au 1^{er} septembre 2020.

Nous avons ajusté en conséquence nos moyens et

l'organisation, en concertation avec les enseignants.

Le protocole sanitaire actuellement prévu pour la rentrée prévoit des assouplissements des règles de distanciation physique et du brassage des élèves afin de permettre l'accueil de tous les enfants, ce qui nous permet de rouvrir le service Périscolaire sur les mêmes modalités que les années précédentes.

À cet effet, des recrutements ont été effectués pour garantir la reprise des services garderie et restauration et pallier l'absence d'un agent arrêté pour raisons médicales. Nous accueillons ainsi avec plaisir Émelyne Carlier-Veronese et Fabienne Kiezer au sein de l'équipe en poste, pour lesquelles un temps de formation spécifique a été consacré.

Un prestataire a également été recruté pour l'entretien des classes.

L'équipe pédagogique, quant à elle, accueillera non seulement son nouveau directeur mais aussi deux nouveaux enseignants :

- Véronique Moulin qui travaillera avec Nicolas Le Gac, à mi-temps sur la classe des CM1/CM2, les lundis et les mardis ;
- Caroline Duc qui complètera le temps partiel de Maëlle Sordoillet un jour par semaine, dans la classe des GS/CP.

Nous négocions actuellement les modalités du prochain contrat de restauration scolaire (2021-2023), pour une validation par le groupement de communes (Barraux, Pontcharra et Saint-Maximin) prévue fin octobre. Nous vous tiendrons informés dès que possible.

Les tarifs de restauration subiront une légère augmentation du fait de la prorogation du contrat initial liée à la crise sanitaire. Ils seront votés par le conseil municipal de septembre et appliqués avec effet rétroactif au 1^{er} septembre, comme chaque année.

** Protocole sanitaire mis à jour le 26 août 2020 : <https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467>. ■



Odile Chabert

Pédibus, un moyen alternatif pour aller à l'école en toute sécurité et... sans polluer !

Le principe est simple : une caravane d'enfants est conduite, à pied, et à tour de rôle par des adultes bénévoles en suivant un trajet court, précis, avec des arrêts identifiés jusqu'à l'école.



Vous y trouverez de nombreux avantages :

- partir tranquillement, à la bonne heure, en toute confiance,
- réduire les nuisances de la voiture et les autres dangers de la rue (insécurité routière, stationnement, agression, bruit, stress) ;
- favoriser la bonne santé des enfants par un peu d'exercice, lutter contre l'obésité précoce, renforcer leur attention en classe ;
- apprendre aux enfants à se déplacer en devenant des citoyens responsables, ponctuels ;

- réduire notre dépendance de la voiture pour les déplacements quotidiens.

Que vous soyez directeurs ou directrices d'écoles, professeurs, parents d'élèves, anciens du village ou simples sympathisants des initiatives visant à encourager les mobilités actives et les liens entre générations, n'hésitez pas à relayer l'information autour de vous et à vous impliquer dans ce projet en fonction de vos disponibilités.

Un questionnaire dématérialisé ou sur papier (à votre demande à l'accueil de la mairie) sur vos modes de transport et vos besoins sera transmis dès la rentrée scolaire (mais à nous retourner avant le 14 septembre au plus tard !) ainsi qu'une fiche explicative plus détaillée au moyen des carnets de liaison des enfants.

Vous êtes invités à une réunion d'information collective*, **lundi 5 octobre 2020, à 19 h 30**, à la salle Marie-Louise, pour répondre à vos questions et débattre le plus largement possible de cette démarche simple et souple. Une phase de test sera rapidement mise en place afin que cette ambition devienne réalité

* Réunion dans le respect des règles sanitaires en vigueur : port du masque obligatoire... ■

Travaux, Aménagements & Voiries

Pour que parcourir nos chemins ne soit pas une course d'obstacles



Raymond Nunez

Le trail annuel se déroulera le 27 septembre prochain et sa bonne organisation dépend de nous tous, plus particulièrement afin d'assurer à ses participants la meilleure visibilité possible.

C'est une occasion de faire un petit **rappel des obligations** qui nous incombent, **à tous sans exception et tout au long de l'année** (Code civil : articles 653 à 673).

Habitants qui possédez des haies ou des arbres, merci de les couper afin qu'ils ne débordent pas sur les routes...

Propriétaires qui possédez un terrain attenant à un chemin agricole, merci de couper les arbres et branchages.

Et bien sûr, déposez vos déchets végétaux à votre déchèterie préférée, ne faites aucun feu... c'est interdit !

À ce jour, beaucoup d'interventions de cet ordre apparaissent nécessaires sur notre commune... Si vous n'êtes pas en capacité physique de le faire vous-même, des entreprises locales ont la compétence nécessaire.

Toutes ces informations sont disponibles sur le site Internet de la mairie, rubrique « Vie pratique - Services » et sur la page :

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/plantations-haies-arbres-arbustes> (y compris... les amendes encourues...). ■



Xavier Juste

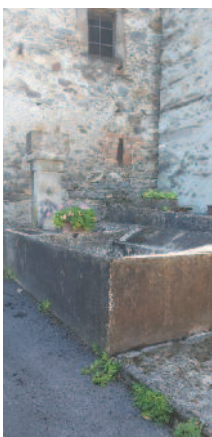
« Quand le puits est à sec, on sait le prix de l'eau »

Il y a quelques années et pour différentes raisons, les bassins de Saint-Maximin furent fermés.

Aujourd'hui, de nouvelles volontés de redonner vie à nos bassins se sont manifestées.

Un projet de restauration des bassins qui peuvent en bénéficier est à l'étude, avec le souci de ne pas impacter les réserves communales d'eau, et le moins possible le budget de la commune : les conditions de faisabilité et de réalisation technique conforme seront présentées au cours d'un conseil municipal en présence de tous ceux qui seront intéressés par cette question.

Les premiers bassins pouvant être concernés par une restauration sont ceux de La Combe, avec des contraintes techniques relativement simples : le trop-plein du captage, en amont, part à perte dans le réseau d'eaux pluviales, alors qu'il pourrait aisément être dévié pour réalimenter ces bassins avant de se rejeter dans le Bréda.



Toutes les bonnes volontés seront bien sûr sollicitées afin que cet événement soit le plus possible festif et partagé entre générations.

Nous vous informerons sur l'avancement de ce projet et d'éventuels appels à participation par nos moyens actuels de communication : panneaux d'affichage de la mairie et site Internet communal.

Tous les projets concernant les bassins seront examinés avec l'aide des habitants et si vous avez des idées, des besoins, des propositions au sujet des bassins, vous êtes invités à nous les faire connaître et partager, directement en mairie (accueil), courrier, ou par mél : mairie@stmaximin38.fr. ■



Laurence Etienne

Mais non, pas de mystère derrière les palissades grillagées de cet immense et complexe échafaudage!

Trois mois se sont écoulés déjà depuis le début des travaux de rénovation.

Des ouvriers et artisans qualifiés interviennent chaque jour sur le site, et bien heureusement des passionnés car la tâche est ardue et souvent très pénible!

Francisco Fins, chef de chantier de l'entreprise Jaquet, spécialisée en maçonnerie du patrimoine, répond à nos questions...

Tour d'Avalon, tour d'Ivoire?



avant que les enduits soient recouverts de peinture minérale et de badigeon de chaux, puis les décors peints au-dessus des fenêtres seront restaurés à leur tour.

Dans le même temps, les travaux de maçonnerie extérieurs suivent leur cours. Toutes les anciennes réparations disgracieuses au ciment sont piquetées et refaites. Les joints des pierres abîmés sont disqués et recevront un nouveau coulis à base de ciment prompt, chaux et sable. Des essais sont nécessaires afin de trouver la bonne texture et la bonne teinte. Un tailleur de pierre remplace et adapte les pierres trop altérées. Il utilise la pierre de Villebois qui est un calcaire fin compact, une pierre naturelle très dure, non poreuse, non gélive.

Les pierres du porche de la chapelle ont été dévégétalisées, nettoyées, ainsi que la face intérieure de l'enceinte par hydrogommage. La reprise de l'étanchéité du porche est également prévue.

L'édicule de la terrasse sommitale a été confié à un artisan serrurier (entreprise NCCM). Les anciennes vitres ont été déposées (pas facile car les joints étaient à base de ciment), l'ossature métallique a été brossée et a reçu un traitement anti-rouille ainsi que plusieurs couches d'une peinture couleur brune. De nouvelles vitres ont été posées et les joints ont été l'objet d'une grande application afin d'assurer l'étanchéité.

Reste l'escalier, la cause initiale de tous ces travaux! Le menuisier ébéniste de l'entreprise La Petite Cognée interviendra à la fin du chantier, au mois de septembre. Son travail durera environ deux mois. Affaire à suivre...

Pourquoi de la chaux hydraulique?

La chaux hydraulique NHL 3.5 est très souvent utilisée en restauration du patrimoine. Elle respecte la perméance du support (rapport du coefficient de perméabilité sur l'épaisseur du matériau), à l'inverse du ciment et tout en étant solide et résistante aux chocs. Les enduits résistent mieux au gel et dégel. Les enduits en chaux hydraulique ont une prise plus rapide que la chaux aérienne.

Enfin, pourquoi du ciment prompt?

Le ciment prompt est un liant hydraulique naturel composé de calcaire argileux sans ajout et cuit à



Les difficultés de ce chantier?

La hauteur de 33 mètres, les montées d'escalier (intérieure et échafaudage), la moiteur dégagée lors de la pose d'enduits gorgés d'eau, la chaleur intense: si les murs sont épais, la voûte sommitale est très mince...

Les particularités architecturales de cette tour?

Une construction peu commune avec une structure de métal remplie de ciment prompt au niveau de la voûte, une ossature de métal verticale qui ne rejoint pas celle de la voûte mais peut-être les corbeaux (pierres en tuf en surplomb, au sommet de la tour).

Les étapes des travaux?

Il a fallu mettre en place les protections, installer le chantier puis procéder au piquage des enduits intérieurs: le piquage de la voûte a été particulièrement délicat.

Interviennent ensuite trois passes d'enduit sur une armature grillagée, deux de dégrossi et un de finition. Cet enduit est composé de chaux hydraulique et de sable. Pour l'obtenir, une cinquantaine de sacs de chaux de 35 kg chacun ont été nécessaires. Une bétonnière a été acheminée sur la plateforme et l'enduit propulsé dans un tuyau jusqu'au sommet de la tour mais il arrive que le tuyau se bouche: reste alors la bonne vieille technique du seau et du treuil!

La voûte a été recouverte d'une couche d'enduit fin en ciment prompt tandis que les poutrelles métalliques recevaient un traitement de passivation.

Il faudra deux semaines de séchage



basse température comme la chaux. Il a une couleur ocre claire et peut être mélangé à de la chaux et du sable. Il est parfaitement adapté aux supports anciens et reste perméable à la vapeur d'eau.

Et vous savez tout! ■



Hervé Louis

Patrimoine

Du nouveau côté forge...

Vous avez peut-être remarqué l'enseigne qui a été installée à l'entrée de l'ancienne forge, La Forge du père Gauthier. Cette réalisation est le fruit du travail de Gérard Nardin, très investi auprès d'Alain Panerio dans la sauvegarde de ce lieu qui fut témoin de cette activité ancienne à Saint-Maximin. Nous le remercions chaleureusement pour son travail et son dévouement.



À la suite d'un débat et d'échanges nourris en commission municipale, il a été décidé, à la majorité, de redéployer l'espace actuellement occupé par le stockage du matériel technique communal, de diviser le bâtiment en deux parties par une cloison et de réserver ainsi un espace à l'ancienne forge : ce nouvel espace à vocation culturelle reste à « inventer » pour y créer peut-être un « mini-musée » de la Forge et y accueillir d'éventuels visiteurs.

Dans l'immédiat, la maquette du mandement d'Avalon, un très beau support pédagogique pour une visite historique de ce hameau, sera présentée pour un temps dans ce nouvel espace de la Forge Gauthier, en attendant de déterminer s'il est techniquement possible et opportun de l'installer dans la Tour. ■

Petits plaisirs d'automne...

Vous avez besoin de légumes, fruits, viande, charcuterie, fromage, yaourts, miel, confitures, sirop, jus de fruits, pain, brioches ou pizzas, pensez au petit marché de la ferme des Rojons.

Tous les vendredis, de 16h30 à 19 heures / 18 heures à 21 heures pour les pizzas (tél. 06 71 49 15 71).

Des produits du village, locaux, naturels, biologiques et de la bonne humeur ! ■

Agriculture

Déclarez vos ruches, c'est le moment !



Xavier Juste

« *Le bonheur pour une reine abeille est d'exister. Pour l'homme, c'est de le savoir et de s'en émerveiller* » Jacques-Yves Cousteau.



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre de l'année.**

Cette déclaration permet :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles ;
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole ;
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Toutes les colonies sont concernées, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>.

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- mél : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr ;
- tél. 01 49 55 82 22. ■

Vie sociale

Pour bien vivre par 35 °C



Stéphane Malard

Le niveau 3 « alerte canicule » a dû être déclenché par le préfet de l'Isère à compter du mercredi 29 juillet et les pouvoirs publics ont été fortement mobilisés au niveau local pour mettre en place les mesures prévues par le plan départemental canicule.

Nous avons eu le souci, à Saint-Maximin, de manifester notre solidarité et notre attention aux personnes les plus âgées, les plus seules ou les plus fragiles.

Un courrier est adressé par la mairie, depuis 2004, aux personnes de 65 ans et plus afin de savoir si elles souhaitent être « suivies » par la municipalité en cas de canicule. C'est en cohérence avec cette pratique que nous avons contacté cet été les personnes inscrites, pour nous enquêter de leur état de santé et de leurs besoins éventuels.

Nous adresserons à nouveau, à l'ensemble des habitants de la commune, une nouvelle proposition d'inscription sur le « registre canicule » des personnes fragiles et/ou isolées.

Il est malheureusement fort probable que ces épisodes de fortes chaleurs se répètent dans ces prochains étés.

Sachez, pour l'avenir, que la mairie pourra également mettre à disposition deux salles de classe climatisées de l'école (CE ou CM).

La nouvelle équipe municipale souhaite en effet renforcer les mesures de prévention et de protec-

tion recommandées par des dispositions pratiques : l'ouverture de salles de classe climatisées permettrait ainsi d'accueillir les personnes qui le souhaitent dans un lieu rafraîchi et de leur proposer des activités partagées.

Pour organiser ces activités partagées, nous aurons besoin de la participation des Saint-Maximinois ou d'autres bénévoles disponibles.

Ceci veut dire que si vous avez des talents cachés ou reconnus : travail du cuir, du tissu, couture, petit bricolage, lecture à voix haute, jeux de cartes ou de société, etc. si vous avez l'envie de les partager et un peu de disponibilité aux époques de grande chaleur, nous sommes vos interlocuteurs et nous vous remercions d'avance de vos propositions.

Vous pouvez alors laisser vos coordonnées à l'accueil de la mairie par téléphone ou courrier ou encore joindre directement les membres de l'équipe Vie Sociale à leur adresse mél*.

C'est avec vous que nous souhaitons préparer les étés à venir en offrant aux jeunes et au moins jeunes, durant ces périodes caniculaires, l'occasion de se rencontrer dans un espace rafraîchissant et propice aux échanges et au partage.

* stephane.malard@stmaximin38.fr
mariechristine.rivaux@stmaximin38.fr
dominique.barthebougenuaux@stmaximin38.fr
veronique.lapied@stmaximin38.fr. ■

Rappel : permanence « Affaires sociales »

L'un des quatre élus de l'équipe Vie sociale est présent en mairie pour vous recevoir **chaque 1^{er} jeudi du mois, de 9 heures à 10 heures, ou sur rendez-vous pris par téléphone au 04 76 97 60 19.**

Vous pouvez aussi signaler votre situation par **courrier adressé à la mairie** ou **demander par téléphone au même numéro une prise de contact.** ■



Marie-Christine
Rivaux

Semaine Bleue 2020

La commune de Saint-Maximin, et plus particulièrement les élus du groupe de travail Vie Sociale, apporteront pour la première fois leur contribution active à l'organisation, par la commune de Pontcharra, de la semaine nationale des retraités et personnes âgées, dite « Semaine Bleue », qui se déroulera entre le 5 et 11 octobre 2020.



« La Semaine Bleue a pour objectif de développer et valoriser la place que les aînés doivent occuper dans nos communes, quels que soient leur âge et leur degré d'autonomie. Elle est dédiée aux retraités, aux aînés et aux aidants familiaux, ainsi qu'aux professionnels de la santé.

Il s'agit d'impliquer les plus âgés dans la vie sociale et dans les solidarités de proximité, faciliter leur engagement dans les projets de développement de leur territoire. Lutter contre l'isolement et la relégation sociale.

Bien vivre son âge c'est enfin participer à la vie sociale et culturelle de son territoire au contact et en relation avec les autres générations dans sa famille certes, mais aussi et surtout avec les amis, les voisins, ceux avec lesquels on peut partager un loisir, une passion, un engagement associatif. » (texte complet sur https://semaine-bleue.org/IMG/pdf/thematique_semaine_bleue_2020.pdf).

Le groupe Vie Sociale étudie des solutions pratiques et solidaires pour assurer le déplacement de tous ceux et celles d'entre vous qui ne disposent pas de véhicule ou ne peuvent pas conduire.

Ce sera notre première proposition et pour vous une nouvelle expérience de participation à la vie locale.

Nous vous invitons à vous inscrire nombreux auprès de Marie Christine Rivaux, élue, qui répondra à toutes les questions qui pourraient vous préoccuper, soit par téléphone auprès au 06 83 05 98 24, soit par courrier à son nom, à la mairie (19 place Roger Durieux, Répidon, BP 22, 38530 Saint-Maximin).

À très bientôt, l'équipe municipale « Vie sociale ».

Voici, enfin, le programme complet de votre Semaine Bleue 2020

Lundi 5 octobre

Le matin - une marche bucolique autour des « Lômes », avec participation de la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO) et toutes explications sur la pêche, les champignons et la botanique.

Deux possibilités :

- 9 km au départ de la mairie de Pontcharra, à 9 h 30 ;
- 3 km au départ des Lômes, à 10 heures.

L'après-midi - une marche dans Pontcharra, avec animations et/ou dégustation dans les locaux des trois associations Accorderie, Équilibre (goûter) et Secours populaire : départ à 14 heures devant la mairie de Pontcharra.

Mardi 6 octobre

Film au cinéma Jean Renoir de Pontcharra, à 14 h 15, *Joyeuse Retraite*. Tarif Senior 5,90 €.

Mercredi 7 octobre

Conférence assurée par l'association Mieux Vivre en Grésivaudan au Coléo. Entrée libre sur réservation.

Jeudi 8 octobre

Ateliers D-Marches organisés par l'association Mieux Vivre en Grésivaudan (inscriptions auprès de Marie Christine Rivaux).

Vendredi 9 octobre

Spectacle acrobatique, familial, joyeux au Coléo, à 20 h 30, *Les Madeleines de Poulpe* par la Compagnie Kadavresky (tarif préférentiel de 14 € pour les + de 65 ans).

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, ce programme pourra être modifié, voire annulé. ■

État civil

Seuls sont publiés les avis (naissance, PACS ou mariage) ayant reçu un accord pour leur communication.

Mariage : 18 juillet, Jonathan Blondon & Cyrielle Strippoli.

Décès : 23 juin, Dominique Barbeau ; 28 juillet, Jean-Marcel Pisios ; 24 août, Claude Guers. ■



Alexandra
Foudon

Jeunesse & Sport

Enviee... de bouger ? Tous à vos agendas



Julien Bernou

Reprise du foot pour les jeunes de Saint-Maximin les mardis soir

L'activité sportive conviviale du mardi soir reprend : rendez-vous des enfants de 6 ans et plus pour une séance de foot et le plaisir de se retrouver dans la bonne humeur, dès le 15 septembre de 18 heures à 19 heures, dans le parc de l'accueil de loisirs intercommunal à la Dobo.

Venez quand vous voulez, quand vous pouvez... Les inscriptions se font par mél adressé à la mairie ou en déposant votre demande d'inscription à l'accueil si vous ne disposez pas d'Internet. Dans tous les cas, vous devrez mentionner les nom et prénom de l'enfant, numéro de téléphone de la personne à contacter en cas de nécessité et joindre une attestation d'assurance des activités périscolaires.

Saint-Max Trail

Le 27 septembre aura lieu la 3^e édition du Saint-Max Trail, organisé par l'association Vive l'école et dont les bénéfices contribuent à financer bien des projets de notre école.



Que vous visiez la performance ou que vous ayez simplement envie de vivre un événement collectif, participez sans hésiter à cet « incontournable » de la vallée : courses de 10 et 16 km, marche de 8 km, course enfants.

Pour davantage de renseignements, un site <https://saintmaxtrail.jimdofree.com>, une adresse mél assovivelecole@gmail.com ou sur papier à l'accueil de la mairie.

L'association a besoin de l'aide de bénévoles pour la bonne organisation de cette journée et compte sur vous : proposez vous nombreux pour orienter les coureurs, canaliser la circulation, gérer la sécurité, applaudir les sportifs ou, pourquoi pas, jouer un air de musique... Montrons le dynamisme de notre village !

Notre équipe, composée d'Alexandra, Julien, Véronique, Jean-Marc et Xavier restent à votre disposition pour toute suggestion concernant ce groupe de travail Jeunesse et Sport.

N'hésitez à contacter la mairie pour toute suggestion. ■



Sylvie
Benoist-Zacharie

Animation

Cette année, concours de boules... et de masques !

Comme chaque année, la mairie organise le concours de pétanque au cœur du village, sur notre terrain de boule, près de l'école et de la mairie.

Cette fois, ce sont Éric et Fabrice qui remettent leur titre en jeu !

Situation sanitaire oblige, le port du masque sera obligatoire et exceptionnellement la mairie ne pourra pas offrir son traditionnel apéritif à l'issue de la remise des prix.

C'est aussi avec regret que Louis Paquet et son équipe se voient contraints d'annuler la fameuse soirée cassoulet qui se tient à la salle Marie-

Louise.

Alors faisons contre mauvaise fortune bon cœur : soyez créatifs et inventifs : le plus beau masque, ou le plus drôle, ou le plus fou... sera sélectionné par un jury constitué avec soin et... récompensé !

Et seconde bonne nouvelle : l'association Vivre à Saint-Maximin, fidèle partenaire de cette journée festive, organisera la buvette dans le respect des gestes barrières (les boissons seront servies dans des verres consignés).

Nous vous attendons dans la bonne humeur et la convivialité.

Au travail, et rendez-vous **samedi 12 septembre, à 13 h 30.** ■



Véronique
Juste-Lapied

Vie associative

La vie associative de la commune tourne au ralenti pendant cette crise sanitaire. La salle Marie-Louise sera bientôt rouverte au public mais sous un protocole strict et sous réserve de l'évolution ultérieure de l'épidémie.

Ainsi, dès septembre, les activités hebdomadaires vont pouvoir reprendre ou démarrer à condition que tous restent vigilants sur les distances et appliquent rigoureusement les gestes barrières.

Les groupes de travail Vie associative et Jeunesse et Sport, en partenariat avec l'ASSM, ont réorganisé les créneaux horaires d'occupation de la salle Marie-Louise pour offrir plus d'activités à destination des adultes mais aussi des jeunes !

Vous pourrez donc retrouver vos cours de Yoga et Fitness habituels mais aussi inscrire enfants et adolescents au cours de dessin. L'envergure de notre commune ne permettant pas un forum des associations, vous trouverez dans le tableau ci-dessous les activités proposées : inscrivez-vous en contactant directement les organisateurs.

Nous restons à la recherche d'un intervenant sportif pour créer des cours à destination des jeunes chaque mardi soir.

En attendant, un stage découverte sport enfant est prévu durant la première semaine des vacances de la Toussaint. ■

| Cours hebdomadaires | YOGA ADULTE |
|---------------------|--|
| Descriptif | Fabienne Pillet vous propose des cours de yoga personnalisés. Les points clés : la détente entre les postures, la conscience du mouvement, du souffle, la précision, le relâchement, l'équilibre souplesse-tonus, et chacun à son rythme : ni trop, ni trop peu. |
| | Séance découverte gratuite le mercredi 16 septembre, à 10 h 30, sur inscription |
| Quand | Mercredi, de 10 h 30 à 11 h 45 |
| Tarifs | 110 €/an dont 15 € d'inscription inclus pour les adhérents de Saint-Maximin 140 €/an dont 15 € d'inscription inclus pour les adhérents de l'extérieur |
| Contact | Marie-Françoise Chenevier de l'ASSM Tél. 06 11 45 58 59 - mél : mariefrancoise0609@hotmail.fr. |

| Cours hebdomadaires | YOGA ADULTE |
|---------------------|---|
| Descriptif | Sylvie Grivel vous propose des séances hebdomadaires de Yoga de l'énergie pour découvrir et perfectionner votre démarche de connaissance de soi dans la détente en toute simplicité et convivialité |
| | Séance découverte gratuite le mercredi 16 septembre, à 19 h 30, sur inscription |
| Quand | Mercredi, de 19 h 30 à 20 h 45 |
| Tarifs | 110 €/an dont 15 € d'inscription inclus pour les adhérents de Saint-Maximin 140 €/an dont 15 € d'inscription inclus pour les adhérents de l'extérieur |
| Contact | Marie-Françoise Chenevier de l'ASSM Tél. 06 11 45 58 59 - mél : mariefrancoise0609@hotmail.fr. |

| Cours hebdomadaires | FITNESS ADULTE |
|---------------------|--|
| Descriptif | Aaron Territorio vous propose un cours dynamique de fitness et saura vous coacher pour garder la forme et travailler votre cardio. |
| | Séance découverte gratuite le jeudi 17 septembre, à 19 h 45, sur inscription |
| Quand | Jeudi, de 19 h 45 à 21 heures |
| Tarifs | 110 €/an dont 15 € d'inscription inclus pour les adhérents de Saint-Maximin 140 €/an dont 15 € d'inscription inclus pour les adhérents de l'extérieur |
| Contact | Éliane Bouchet-Bert-Manoz de l'ASSM Tél. 06 85 20 37 84. |

| | |
|---------------------|--|
| Cours hebdomadaires | DESSIN-PEINTURE ENFANT |
| Descriptif | Pour s'initier ou se faire plaisir dans la pratique du dessin et de la peinture, toutes techniques : crayon et peinture... |
| Age | 7 ans à 11 ans |
| | Séance découverte gratuite le mercredi 9 septembre, à 17 heures |
| Quand | Mercredi, de 17 heures à 18 heures |
| Tarifs | 150 € /an Soit 25 séances de début septembre 2020 à fin avril 2021 |
| Contact | Brigitte Pace, professeur dessin-peinture Tél. 06 81 67 68 12 - mél : brittart3873@gmail.com. |

| | |
|---------------------|---|
| Cours hebdomadaires | DESSIN-PEINTURE ADO |
| Descriptif | Pour s'initier ou se perfectionner dans les différentes techniques de dessin et de peinture : crayon, fusain, sanguine, pastel sec, aquarelle, acrylique... |
| Age | 11 ans à 16 ans |
| | Séance découverte gratuite le mercredi 9 septembre, à 18 heures |
| Quand | Mercredi, de 18 heures à 19 heures |
| Tarif | 180 € /an Soit 25 séances de début septembre 2020 à fin avril 2021 |
| Contact | Brigitte Pace, professeur dessin-peinture Tél. 06 81 67 68 12 - mél : brittart3873@gmail.com. |

| | |
|-----------------|--|
| Cours ponctuels | STAGE DÉCOUVERTE SPORT ENFANT |
| Descriptif | 9h30 Accueil 9h45-10h45 Zumba kids 10h45-11h10 Goûter 11h15-12 heures Kiddy Stretch (travail de l'équilibre, étirement & travail de la souplesse) |
| Age | 7 ans à 11 ans |
| Quand | Lundi 19 octobre, de 9h30 à 12 heures Mardi 20 octobre, de 9h30 à 12 heures Vendredi 23 octobre, de 9h30 à 12 heures |
| Tarifs | 1 matinée : 16 € 2 matinées : 30 € 3 matinées : 45 € |
| Contact | Tiffany Bouchet Tél. 06 78 89 08 13 - mél : oxyfit@laposte.net. ■ |

Agenda culturel de l'automne

| Quand ? | Quoi ? | Où ? | Qui ? |
|-------------------------|--------------------------|----------------------------------|-----------------------|
| 12 septembre 2020 | Challenge de pétanque | Terrain de boules | Mairie |
| | Buvette | Salle Marie-Louise | Vivre à Saint-Maximin |
| 27 septembre 2020 | Saint-Max Trail | Accueil de loisirs intercommunal | Vive l'école |
| 5 octobre 2020 | Réunion publique pédibus | Salle Marie-Louise | Mairie |
| du 5 au 10 octobre 2020 | Semaine bleue | Pontcharra | Mairie |
| 10 octobre 2020 | Belledonne et veillées | Salle Marie-Louise | Mairie |
| 11 novembre 2020 | Cérémonie Armistice | Place Roger Durieux | Mairie |
| 13 novembre 2020 | Théâtre | Salle Marie-Louise | Mairie |
| 21 novembre 2020 | Beaujolais nouveau | Salle Marie-Louise | Vivre à Saint-Maximin |
| 5 décembre 2020 | Téléthon | Salle Marie-Louise | Téléthon |

Toutes ces animations sont sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires. ■



Véronique
Juste-Lapied

Culture Cet automne,

une pincée de culture et deux soirées pétillantes !

Samedi 10 octobre pour la troisième année consécutive, la commune de Saint-Maximin accueillera « Belle-donne et Veillées ».

Cette fin de journée se déroulera tout en douceur sur la thématique « Chut... l'arbre murmure... » : petite déambulation pédestre d'arbre en arbre, lecture de poèmes ponctuée par un spectacle aérien de la compagnie Du O des Branches : musicien perché et danseuse d'écorce vous feront chavirer dans ce show spectaculaire et délicat.

Nous mangerons ensuite tous ensemble, chacun ayant apporté son propre pique-nique. Pour les plus téméraires, nous terminerons cette soirée par une petite marche nocturne à la lampe de poche pour savourer le

rendez-vous annuel du Jour de la nuit. Nous reviendrons vers vous pour vous donner plus de détail sur le déroulement de cette soirée organisée en partenariat avec l'Espace Belledonne et Scènes obliques.

Vendredi 13 novembre rendez-vous à la salle Marie-Louise, à 20h30, pour découvrir le théâtre d'impro : laissez-vous surprendre par une soirée sur mesure, où rien n'est défini et où tout est possible...

Un régal pour nos zygomatiques !

Dimanche 15 novembre le groupe de travail « Culture » envisage actuellement sa participation, sur un plan historique, à la commémoration de la canonisation d'Hugues d'Avalon organisée par la paroisse locale (selon la disponibilité de l'historienne contactée). ■



Patrick Ceria

Le saviez-vous ?

L'année 2020 marquera le 800^e anniversaire de la canonisation d'Hugues d'Avalon.

Rappelons donc en quelques lignes l'histoire de ce moine qui, comme tant d'autres, mena une vie « pleine

de sagesse » et contribua activement à l'histoire de son siècle.

Hugues d'Avalon naquit en 1140, d'Anne de Theys et de Guillaume Romestang, seigneurs d'Avalon, sous les « Armoiries d'or à Aigle d'Empire de sable », dans l'une des premières fortifications de ce bourg.



Il eut deux frères aînés, Guillaume, futur châtelain d'Avalon, et Pierre. Son prénom, Hugues, fut probablement emprunté au célèbre évêque de Grenoble Hugues de Châteauneuf qui permit l'installation de Bruno et des premiers chartreux.

Hugues avait 8 ans lorsque mourut sa mère, Anne de Theys, une grande dame en son temps, charitable envers les pauvres et les malades. Son père, Guillaume d'Avalon, formé aux valeurs chevaleresques, avait aussi durant sa jeunesse entretenu l'idée de quitter le monde pour la vie monacale. On disait qu'il existait entre ces deux âmes une étroite conformité de sentiments.

Accablé par la mort d'Anne de Theys, Guillaume d'Avalon « s'offrit » à la communauté des Chanoines réguliers de Villard-Benoît en limite du mandement d'Avalon, y apporta des terres et y plaça Hugues. Celui-ci y fit ses études et développa tant de qualités qu'il prononça ses vœux à l'âge 15 ans.

À 19 ans, il sera ordonné diacre de l'église de Saint-Maximin alors implantée à Le Vieux-Saint-Maximin. Entouré de quelques serviteurs et d'un vieux prêtre, il

sut la faire prospérer.

Après quelques années passées dans notre village et à sa demande, une ordonnance stipula en 1163 l'admission d'Hugues d'Avalon au monastère de la Grande Chartreuse qui n'était encore à l'époque qu'un baraquement de bois.

En 1180, et sans trop d'enthousiasme, Hugues dut se résoudre à quitter la Grande Chartreuse à la demande du roi d'Angleterre Henri II pour rejoindre Witham et y construire et organiser la première Chartreuse d'Angleterre ; il en fut nommé prieur, avant de devenir évêque de Lincoln à l'occasion d'une imposante cérémonie du 26 septembre 1186, en l'abbatiale de Westminster.

L'on raconte qu'en se rendant sur son domaine épiscopal de Stow, à Lincoln, lui apparut un cygne sauvage, plus grand et plus fort que les autres, qu'il pouvait seul approcher, caresser, ou promener jusqu'à sa chambre et que chacune de ses absences accablait l'animal de tristesse.

Durant son épiscopat, Hugues s'évertuera à bâtir son église, à toujours rester juste. Il connaîtra parfois de grandes tensions avec le pouvoir royal mais sa grande sagesse lui vaudra toujours la reconnaissance des petites gens comme des puissants.

De retour en Angleterre, le 19 septembre 1200, après un long voyage en France, Hugues décédera des suites de la fièvre, le 16 novembre 1200, à Londres.

C'est ainsi qu'après une vie dévouée aux autres, au vu des œuvres de piété accomplies de son vivant et des miracles recensés après sa mort, Hugues d'Avalon sera sanctifié par l'Église catholique dès 1209 puis canonisé le 17 février 1220 et inscrit au catalogue des saints.

Sources : édit Montreuil, *Vie de Saint Hugues par un religieux de la Grande Chartreuse*. ■